

Actu APH

La revue d'Action Praticiens Hôpital



NOVEMBRE / 2024



**LES FEMMES ET LES HOMMES QUE VOUS AVEZ ÉLUS
LORS DES ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES**



ASSURANCE ET MANAGEMENT DES RISQUES

médical

ressources humaines

technologique

ÊTRE À VOS CÔTÉS POUR UNE PRATIQUE MÉDICALE PLUS SEREINE

Des solutions de prévention et d'assurance pour :

- vous accompagner dans la maîtrise globale de vos risques,
- mieux sécuriser la délivrance des soins et réduire le coût des risques.



En savoir plus
en scannant le QR Code

relyens.eu



Relyens Mutual Insurance
Société d'assurance mutuelle à cotisations fixes régie par le Code des assurances
18 rue Edouard Rochet - 69372 Lyon cedex 08 - 779 860 881 RCS Lyon



Service Client

04 72 75 20 00

client.santesocial@relyens.eu



EDITO

Un numéro d'ActuAPH dédié aux résultats des élections professionnelles. L'idée pourrait apparaître comme saugrenue pour certains... Je pense tout au contraire qu'il est nécessaire de vous expliquer ces résultats et surtout de vous présenter nos élus dans les différentes instances. Cet ActuAPH n° 19 vous permettra ainsi de mieux comprendre les motivations de vos élus qui portent notre engagement collectif au quotidien pour la défense des praticiens tous statuts confondus et les valeurs portées par les différentes composantes d'Action Praticiens Hôpital.

Pour commencer, au nom des membres du Conseil d'Administration d'Action Praticiens Hôpital, union d'Avenir Hospitalier et de la Confédération des Praticiens des Hôpitaux, je remercie l'ensemble de nos candidats sur les listes d'« Ensemble avec APH » comme les collègues qui ont ou qui ont voulu voter. Je félicite les élus dans les différentes commissions.

L'analyse des résultats est pour moi sans appel. Avec un taux de participation d'environ 10,5% pour le CSPM - moins de 10 000 votants sur 94 379 électeurs - et d'environ 14% pour les élections disciplinaires : même si nos listes ont progressé et que les positions d'APH et de ces partenaires sont renforcées, je ne pourrais ni me réjouir, ni me satisfaire de tels résultats.

Quoiqu'il en soit, nous poursuivrons nos travaux pour faire vivre le dialogue social comme l'expression de la démocratie sanitaire dont nous sommes tous acteurs et garants au quotidien. Allier un juste soin pour tous nos concitoyens et des conditions d'exercice plus humaines pour les praticiens comme la reconnaissance de notre engagement font partie intégrante des valeurs qu'APH défend.

Jean-François Cibien

SOMMAIRE

L'édito	3
Focus	4
CSPM	6
Hospitalo-Universitaires Praticiens Hospitaliers titulaires Praticiens Hospitaliers non-titulaires	
CSN - CD	14
Anesthésie - réanimation Biologie Chirurgie Médecine Pharmacie Psychiatrie Radiologie	
Annonces	30

aph remercie pour leur soutien financier

PH SERVICES
PRÉVOYANCE & SANTÉ



APHA
ASSOCIATION POUR LES PRATICIENS
HOSPITALIERS ET ASSIMILÉS
appa-asso.org



Actu'APH
ISSN : 2678-3606
aph-france.fr

Directrice de publication
Sophie DUBOS

Comité de rédaction - relecture
Jean-François CIBIEN
Stéphane HENRIETTE

Editeur
Createek
createek@outlook.com

Photos
Adobe Stock
Canva Pro
Centre National de Gestion

Annonces
Relyens
Réseau ProSanté
CASDEN

Impression
Imprimerie

FOCUS SUR LES ÉLECTIONS ET LEURS RÉSULTATS. UNE PARTICIPATION EN BERNE...

L'ensemble des équipes d'APH a été mobilisée sur toute cette période aux côtés des praticiens, tous statuts confondus, du ministère pour organiser au mieux ce moment d'expression de notre démocratie sanitaire.



Dr Jean-François CIBIEN, président d'Action Praticiens Hôpital

Plus de 6 mois de préparation avec des choix imposés par le ministère sans nous avoir préalablement consulté... Nous avons d'emblée agi pour simplifier les modalités initiales du vote électronique pensées sans notre avis.

Nous avons fait tout notre possible pour vous informer, mais surtout nous avons dû nous battre jusqu'au bout pour que ces élections puissent avoir lieu.

Vous avez été très nombreux à nous demander de l'aide pour voter et nous avons tout fait pour que vous puissiez y arriver parfois hélas sans succès.

Malgré la panne du serveur de vote pendant les élections et les difficultés du dépouillement avec un blocage informatique des scellés de la machine à voter, les résultats ont pu être proclamés et validés par le ministère.

Dans les causes possibles d'une participation aussi faible pour ces élections, je constate :

- L'absence de possibilité offerte pour les intersyndicales de praticiens de pouvoir communiquer directement et plus régulièrement sur leurs actions, sur leurs

missions auprès des PH,

- Un désintérêt de la communauté médicale hospitalière sur l'action syndicale,
- L'absence de comité de pilotage intégrant les organisations syndicales dans le choix du prestataire et dans la construction de la solution de vote choisie par le ministère,
- L'absence d'information individuelle de chaque praticien au sujet de ces élections et sur les modalités du vote électronique.

Ces élections ont réuni 3 suffrages : les élections professionnelles pour le **Conseil Supérieur des Professions Médicales**, organisées par la DGOS, et celles pour le **Conseil de Discipline** et la **Commission des Statuts**, sous l'égide du CNG.

L'analyse des résultats pour les élections professionnelles au **Conseil Supérieur des Professions Médicales** est la suivante :

- « Ensemble avec APH » gagne un siège au collège 1, celui des hospitalo-universitaires,
- Sous un apparent statu quo en termes de sièges pour le collège 2 des PH titulaires, avec 3 postes de titulaires sur les 5 à pourvoir, APH recueille 3 608 suffrages sur les 7 289 exprimés. En 2019, dans la liste commune

avec Jeunes Médecins nous avons obtenu 3 233 voix sur 7 117. En 2024, Jeunes Médecins obtient 800 voix quand l'alliance CMH/INPH/SNAM-HP obtient 2 290 suffrages, contre 3039 en 2019,

- Pour le collège 3 des Contractuels, « Ensemble avec APH » conserve son siège. Sur un total de 1 424 votants, nous nous situons en troisième position, avec 362 voix, quand Jeunes Médecins obtient 431 voix et l'alliance CMH/INPH/SNAM-HP 381 voix conservant chacun les 2 sièges comme en 2019.

Pour le **Conseil de Discipline** :

- Nos collègues anesthésistes-réanimateurs du SNPHARE ont gagné comme en 2019 l'intégralité des sièges, nos collègues biologistes gagnent eux un siège comme dans les spécialités médicales. Nos collègues des spécialités chirurgicales et de psychiatrie obtiennent 3 sièges et un pour les pharmaciens du SNGPH comme en 2019
- Le SNMH-FO obtient un siège pour les spécialités chirurgicales
- Jeunes Médecins obtient un siège pour la psychiatrie et un autre pour la radiologie spécialité pour laquelle nous n'avions pas déposé de liste.

Pour la **Commission Statutaire Nationale** :

- Pour les HU nous nous maintenons sur les sièges obtenus en 2019 et les biologistes obtiennent 2 sièges pour la liste que nous avons présentée pour la première fois quand nous n'avons toujours aucune liste pour la radiologie et la psychiatrie,
- Pour les PH nous maintenons également nos positions avec un siège gagné par les biologistes et les spécialités médicales quand nous perdons un siège dans les spécialités chirurgicales qui est attribué au SNMH-FO, Jeunes Médecins obtient un siège en psychiatrie et un autre en radiologie.

Au total, lors de ces élections « Ensemble avec APH » a renforcé ses positions et a gagné plusieurs sièges.

En termes de représentativité aux élections professionnelles, Jeunes Médecins devient la troisième force représentative des praticiens, tous statuts confondus, quand Avenir Hospitalier et la Confédération des Praticiens des Hôpitaux sont les deux premières intersyndicales.

Vous avez pu également constater que nous avons eu deux partenaires pour ses élections, le SYNCASS-CFDT qui était déjà à nos côtés en 2019, et l'AMUF qui nous a rejoint. Ces deux syndicats ont des élus qui vont siéger à nos

côtés au sein du CNG.

Pour votre information, après 5 ans de labeur sans relâche, nous avons enfin obtenu que la commission sur les risques psycho-sociaux et celle sur l'évolution des carrières des praticiens puissent se réunir sous l'égide du CSPM. Nous vous tiendrons informés des travaux qui y seront présentés.

Depuis la naissance d'Action Praticiens Hôpital en 2014, nos deux intersyndicales constitutives poursuivent leurs actions pour la reconnaissance et la défense des différents statuts qui composent notre profession toutes spécialités confondues. Soyez convaincus que nous poursuivrons sans cesse les combats que nous portons et que vous pouvez retrouver dans [notre plateforme](#).

Pour terminer, au nom du Conseil d'Administration d'APH et de nos partenaires pour la liste « Ensemble avec APH », je tiens également à remercier tous les membres des différents collèges des instances du CNG et du CSPM qui pendant 5 ans ont défendu et accompagné les praticiens. J'ai une pensée et une affection toute particulière pour Pascale Le Pors et Jean-Marie Leleu qui ont œuvré sans relâche au sein du Conseil d'Administration du CNG pour que la parole des praticiens soit entendue et écoutée. Je rends encore une fois hommage à leur engagement et à leur dévouement qui n'ont d'égal que leur discrétion et leur modestie.

L'hôpital public est attaqué depuis de nombreuses années au travers d'un ONDAM très largement insuffisant couplé à une vision purement administrative et financière du soin qui déconsidèrent les professionnels de santé que nous sommes. Les praticiens et les soignants hospitaliers ont tenu malgré tout la barre d'un soin pour tous nos concitoyens pendant et après la pandémie de Covid. Nous poursuivrons sans relâche dans cette voie et nous comptons sur chacun d'entre vous pour nous aider dans cette nécessaire reconstruction.

Avec un panel de 14 syndicats constitutifs vous pourrez aisément trouver celui qui vous convient pour nous rejoindre et adhérer. Action Praticiens Hôpital est un de vos porte-parole auprès du gouvernement et des tutelles mais nous sommes surtout des praticiens de terrain qui défendent des valeurs communes au service de tous les hospitaliers.



LES ÉLUS DU CONSEIL SUPÉRIEUR DES PROFESSIONS MÉDICALES (CSPM)

Les dernières élections professionnelles pour le Conseil Supérieur des Professions Médicales (CSPM), et celles pour le Conseil Disciplinaire et la Commission Statutaire Nationale ont été un moment clé pour déterminer la représentation des praticiens hospitaliers au sein des instances nationales.

“
AVANT D'APPORTER QUELQUE CHOSE À APH,
JE SAIS CE QU'APH VA M'APPORTER (...) C'EST UNE
CHANCE FOLLE DE SE RETROUVER (...) AVEC
DES GENS QUI SONT PHARMACIENS, CHIRURGIENS,
URGENTISTES, PSYCHIATRES, AVEC QUI ON PEUT
DISCUTER DES COMBATS POUR LES MÉDECINS
EN LEUR FAVEUR.

DR ARNAUD CHICHE

”

Ce scrutin électronique, co-organisé par la DGOS et le CNG, a vu se dérouler trois votes distincts, rassemblant tant les **hospitalo-universitaires**, que les **praticiens titulaires** ou les **praticiens non-titulaires**. Bien que l'enjeu de ces élections soit crucial pour la défense de nos droits et l'évolution de notre profession et son attractivité, la faible participation, en particulier des non-titulaires, souligne un défi majeur pour l'avenir de notre mobilisation collective.

Cependant, derrière ces chiffres, et quelque soient les résultats, des femmes et des hommes se sont engagés malgré un chemin parfois rempli d'obstacles. Les élus de la liste "Ensemble avec APH" incarnent cette détermination à défendre nos intérêts, à proposer des solutions concrètes et à agir pour améliorer nos conditions d'exercice et la prise en charge de nos patients comme les équilibres vie professionnelle et vie personnelle.

Pour rendre cet engagement plus tangible, plus concret nous avons tenu à vous les présenter ici, tant géographiquement qu'à travers leurs valeurs, leurs motivations. Vos élus ne sont pas de « simples figures institutionnelles », de simples noms sur des listes électorales : ce sont des praticiens comme vous, confrontés aux mêmes difficultés quotidiennes. Ce sont des femmes et des hommes qui ont choisi de mettre leur énergie et leur expertise au service de notre

communauté hospitalière et dans le combat syndical.

Vous découvrirez dans ces portraits le visage de personnalités engagées, prêtes à défendre nos droits avec une vision claire et à porter des actions concrètes. Ils sont la force de proposition qui fera avancer nos revendications.

Leur diversité géographique, reflète la pluralité des réalités que vous vivez. Cet ancrage local permet à chaque élu d'apporter une vision réaliste et adaptée aux spécificités de chaque territoire. Que vous travailliez dans un grand CHU ou dans un hôpital de taille plus modeste, que vous soyez praticien hospitalier ou universitaire, titulaire ou contractuel vous trouverez parmi ces élus des personnalités qui comprennent vos enjeux et qui porteront votre voix au plus haut niveau.

Cependant notre engagement syndical au service du collectif n'a de sens que si nous arrivons à être plus nombreux à défendre ce projet collectif. Nous avons de très nombreux sympathisants et nous comptons sur vous toutes et vous tous pour rejoindre nos syndicats constitutifs en fonction de vos spécialités même si Action Praticiens Hôpital, union d'Avenir Hospitalier et de la Confédération des Praticiens des Hôpitaux, est notre maison commune et notre porte-voix.



QUELQUES QUESTIONS À...

INTERVIEW JEAN SIBILIA + QR CODE ET

"POUR RETROUVER
L'INTÉGRALITÉ
DE L'INTERVIEW"

Julie CONTENTI
MCU-PH NICE



M MCU-PH de médecine d'urgences, j'exerce en tant qu'urgentiste au sein du département hospitalo-universitaire de médecine d'urgence (SU/SAMU/SMUR) du CHU de Nice depuis plus de 10 ans.

Les enjeux majeurs des structures d'urgences sont d'apporter un haut niveau de soin à nos patients tout en préservant un environnement alliant intimité, sécurité et disponibilité. Les urgentistes doivent pouvoir se consacrer intégralement à la prise en charge des patients les plus graves et complexes, dans des conditions de travail adaptés.

Si vous deviez choisir trois mots pour qualifier la situation actuelle des hôpitaux publics, quels seraient-ils ?

Fragile, sous tension, mais engagé.

En quoi pensez-vous que votre expérience et votre point de vue vont enrichir l'action d'APH ?

Je pense pouvoir représenter une nouvelle génération de médecin, espérant une carrière professionnelle de qualité tout en conservant une vie personnelle équilibrée, et prêt à se battre pour ses droits. Mon parcours me permet d'appréhender également les difficultés que peuvent rencontrer les femmes dans notre profession et j'espère permettre à la parole féministe d'être prise au sérieux.

Quelles sont vos attentes vis-à-vis de votre propre engagement syndical ?

Mes attentes sont des plus naïves, faire avancer simplement les sujets importants et en apercevoir les conséquences positives autour de moi ainsi que dans ma pratique quotidienne. C'est cela même qui entretiendra mon envie de m'investir dans la défense des professionnels de santé.

LES ÉLUS HOSPITALIERS TITULAIRES

CSPM



Raphael BERENGER
FALAISE



Marie-Josée CORTES
MANTES-LA-JOLIE



Anne GERVAIS
PARIS



Yves REBUFAT
NANTES



Anne DAVID-BREARD
SANCERRE



Hubert PARMENTIER
VIENNE



Jean-François CIBIEN
AGEN



Anne GEFFROY-WERNET
PERPIGNAN

QUELQUES QUESTIONS À...

Anne DAVID-BREARD
SANCERRE



Praticien Hospitalier Temps Plein, je suis gériatre au Centre Hospitalier Henri Dunant à La Charité sur Loire avec un détachement partiel sur l'hôpital de Cosne sur Loire, ces 2 établissements appartenant au GHT 58 de la Nièvre. Par ailleurs, je bénéficie d'une décharge syndicale de 20% pour effectuer les différentes missions qui se rapportent à mon engagement syndical.

Quelles actions souhaiteriez-vous porter au sein de l'intersyndicale ?

A titre personnel, je suis particulièrement attachée à la formation des médecins hospitaliers, et il est essentiel que la mise en place de la certification périodique ne subisse pas les mêmes écueils que le DPC qui est un échec cuisant pour les médecins hospitaliers. Je suis également particulièrement sensible aux difficultés en relation avec un management hospitalier uniquement administratif et parfois uniquement financier, faisant fi de l'humain.

La médicalisation de la gouvernance est une priorité indispensable à la survie de nos établissements.

Comment voyez-vous l'avenir du syndicalisme hospitalier, notamment face aux défis de la gestion des ressources humaines, des conditions de travail et de la réforme du système de santé ?

Le syndicalisme des médecins hospitaliers est relativement récent (les élections professionnelles pour le CSPM n'en sont qu'à leur seconde édition) et surtout il ne bénéficie pas du tout des avancées obtenues dans toutes les autres catégories professionnelles : sous-représentation des 100 000 PH par seulement 18 ETP au niveau national (quasiment au même niveau que pour les représentants des « seulement » 6000 directeurs d'hôpitaux). Nous demandons « simplement » à avoir le même niveau de représentation que les directeurs d'hôpitaux, ce qui serait simplement « normal », et multiplierait par 20 le nombre de nos représentants...

Yves REBUFAT
NANTES



Anesthésiste-réanimateur au CHU de Nantes. Je travaille dans un service polyvalent avec une activité de neurochirurgie, de chirurgie vasculaire, d'endoscopies bronchiques et digestives et de neuroradiologie interventionnelle. Je réalise de la permanence des soins avec une astreinte d'anesthésie qui est régulièrement sollicitée pour la thrombectomie des AVC ainsi que d'autres types de procédures chirurgicales urgentes.

du sens à la vie, au travail et qui sont le ciment de la société et de la Nation. Ce côté social m'a permis de m'intéresser aux conflits au travail, de monter une structure pour tenter de les résoudre sur mon établissement et de devenir un des premiers conciliateurs certifiés des établissements de santé.

Mon engagement syndical ancien m'a fait gravir tous les échelons un par un, en passant par tous les postes existants ou presque. Aujourd'hui, ma qualité de délégué général pour APH et de président exécutif d'Avenir Hospitalier me permet de coordonner l'action et la stratégie syndicale sur toutes les thématiques que nous portons. **Si l'avenir peut sembler sombre à certains, mon optimisme m'incite à ne jamais baisser les bras et mon expérience que rien n'est jamais définitivement perdu ou terminé.**

Engagé par cooptation dans l'action syndicale dès le début de ma carrière, j'ai connu quelques avant-après qui ont changé notre vie professionnelle, en bien ou en mal. Le décret de sécurité en anesthésie en 1994, le repos quotidien et les RTT, dix ans plus tard, la T2A et HPST encore plus tard. Convaincu de l'intérêt de travailler ensemble plutôt qu'à côté, je me suis très vite intéressé aux organisations de travail à la QVT et à toutes ces choses donnent



Nefissa LAKHDARA
CAPINGHEM



Arnaud CHICHE
HENIN BEAUMONT



Farid SLIMANI
PARIS

QUELQUES QUESTIONS À...

QR CODE ET

"POUR RETROUVER
L'INTÉGRALITÉ
DE L'INTERVIEW"

Arnaud CHICHE
HENIN BEAUMONT



Je suis médecin anesthésiste réanimateur et réanimateur médical, j'exerce depuis 2016 à temps plein dans une clinique chirurgicale privée à but non lucratif. J'ai fait la première partie de ma carrière à l'hôpital public en réanimation médicale et en anesthésie à l'hôpital de Tourcoing. Aujourd'hui, mon activité est principalement dédiée à l'anesthésie et au péri opératoire dans mon établissement privé à Hénin-Beaumont, au sein du bassin minier au pied des terrils. J'ai aussi une activité supplémentaire sous forme de garde en régulation médicale et en SMUR à l'hôpital d'Arras, où j'exerce en tant que vacataire, ce qui m'a valu d'être élu APH.

Si vous deviez choisir trois mots pour qualifier la situation actuelle des hôpitaux publics, quels seraient-ils ?

Pénibilité, tension et sincérité.
Pénibilité, parce qu'il y a une pénibilité qui est retrouvée systématiquement quand on discute avec les professionnels qui exercent dans les hôpitaux, qu'ils soient médicaux ou paramédicaux. C'est un exercice qui est parfois pénible par manque de ressources humaines ou par organisation des équipes en question. C'est quelque chose qui revient fort et c'est souvent la clé d'un manque de mesures appropriées pour garder le personnel.
Cette pénibilité entraîne une fuite du personnel médical et paramédical qui crée une tension pour les médecins qui sont en place, qui ont parfois du mal à boucler des plannings de garde par exemple, ou des plannings tout court.
Une tension pour les patients parce que si on manque de personnel, forcément, on a du mal à être hospitalisé parce qu'on manque de lits, donc on reste sur les brancards, etc etc.
Pénibilité, tension, c'est plutôt négatif. Dernier mot c'est espoir quand même, parce que les hommes, les femmes aiment leur métier. On n'est pas obligé de parler de passion, de vocation. On aime notre métier comme les professionnels aiment leur métier. Et cette sincérité, probablement, nous maintient un peu en vie là, dans les situations où c'est le plus

difficile et nous permet peut être de garder un peu d'énergie, pour mener des combats d'amélioration. Cette sincérité (...) n'est pas prise au sérieux par les tutelles et les politiques.

Qu'est-ce qui vous a incité à rejoindre les listes Ensemble avec APH pour les élections professionnelles de 2024 ?

Je suis engagé depuis quatre ans dans la lutte pour améliorer le système de santé dans un mode qui n'était pas celui du syndicalisme. J'ai créé une association qui s'appelle le Collectif Santé en Danger, qui a vocation à rassembler des professionnels de santé et des usagers. Depuis quatre ans, on dénonce dans les médias, on va voir les politiques, on écrit des programmes santé, on a organisé des congrès. Et évidemment, quand on veut porter ces sujets-là, on a besoin de tous les interlocuteurs du soin, notamment des syndicats. C'est comme ça, tout naturellement que, très vite, j'ai rencontré Anne Wernet d'abord, puis Jean-François Cibien. On a organisé beaucoup de choses ensemble et ce dont je me suis rendu compte, c'est qu'ils ne m'avaient jamais dit non pour travailler avec moi, participer à des rassemblements. Eux n'ont jamais manqué le moindre rassemblement. Je connais leur engagement, leur sincérité et c'est un honneur pour moi d'avoir d'abord été candidat aux élections, puis après d'avoir été élu.

En quoi pensez-vous que votre expérience et votre point de vue vont enrichir l'action d'APH ?

Quand vous créez une association et que vous êtes entourés de syndicats, c'est la chaîne du soin, si on peut dire. Et c'est surtout la chaîne des soignants qui se mobilisent, des associations, des collectifs, des syndicats. C'est un peu pour ça que j'avais créé le Collectif pour qu'on se rassemble tous. Nous on est bons en com', sur les réseaux sociaux. C'est peut être moins simple pour un syndicat. Très naïvement, je me suis dit que c'était peut être ce que je pouvais apporter. Et puis ma connaissance un peu transversale du monde de la santé, pas uniquement ciblée sur les médecins.

LES REPRÉSENTANTS DES COMMISSIONS STATUTAIRES NATIONALES (CSN) ET DU CONSEIL DE DISCIPLINE (CD)

UNE VOIX POUR CHAQUE SPÉCIALITÉ

L'élection pour la constitution des Commissions Statutaires Nationales (CSN) et des Conseils de Discipline (CD) a marqué une autre étape cruciale de ces élections pour la représentation des praticiens hospitaliers au Centre National de Gestion.

Contrairement au scrutin du CSPM, ces élections ne concernent que les praticiens hospitaliers titulaires et les universitaires et sont structurées autour de deux éléments clés : **les spécialités au nombre de 7 et les deux commissions**, chacun jouant un rôle fondamental dans la défense des droits des praticiens et **l'évolution des carrières des praticiens**.

Pour rappel les CSN sont organisées par discipline : anesthésie-réanimation, biologie médicale, spécialités chirurgicales et odontologie, spécialités médicales, pharmacie, radiologie et psychiatrie. Chacune des CSN comporte 2 collègues, un pour les HU et un pour les PH, chacun composé de 6 titulaires et de 6 suppléants. Le rôle des CSN est de donner un avis sur les cas de PH qui, en fin d'année probatoire reçoivent des avis défavorables à leur titularisation, mais aussi en cas d'insuffisance professionnelle ou de recherche d'affectation.

Les CD instruisent les dossiers disciplinaires et émettent un avis pour la situation de praticiens faisant l'objet d'une procédure disciplinaire lorsque la sanction que décide la directrice du CNG va au-delà d'un avertissement ou d'un blâme.

Bien que le scrutin ait révélé des défis en termes de mobilisation, il est important de souligner l'importance des résultats obtenus, chaque élection offrant à l'Ensemble des syndicats de la liste « Ensemble avec APH » et ses syndicats une légitimité accrue pour faire valoir la défense des praticiens.

“

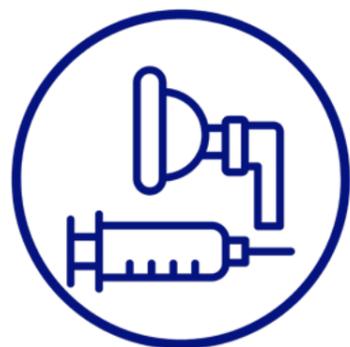
LA DÉFENSE DES PROFESSIONNELS DE SANTÉ,
C'EST LA DÉFENSE DE LA SANTÉ
DE NOS CONCITOYENS

DR ANNE DAVID-BREARD

”



ÉLECTIONS
PROFESSIONNELLES



CSN HU

SOUHAYL DAHMANI
PIERRE ALBALADEJO
ISABELLE CONSTANT
JEAN-MICHEL CONSTANTIN
JULIEN POTTECHER
MARC LEONE



CSN PH

MATTHIEU DÉBARRE
EMMANUELLE DURAND
MATHIEU BRIÈRE
MORGANA JEANTIEU-NÉRISSON
OLIVIER TUEUX
VÉRONIQUE AGAËSSE
NATHALIE CROS-TERREAUX
GEORGES ESTÉPHAN
JULIEN CROZON
LOUISE GOUYET
PAËR-SÉLIM ABBACK
ANNE GEFFROY-WERNET



CD PH

EMMANUELLE DURAND
ERIC LE BIHAN
NATHALIE CROS-TERREAUX
MATHIEU BRIÈRE
VÉRONIQUE AGAËSSE
MATTHIEU DÉBARRE
YVES RÉBUFAT
MORGANA JEANTIEU-NÉRISSON
GEORGES ESTÉPHAN
LOUISE GOUYET
RENAUD CHOUQUER
ANNE GEFFROY-WERNET

PAROLES D'ÉLUS...

Renaud CHOUQUER
ANNECY



Je suis anesthésiste-réanimateur, praticien hospitalier depuis 2011. Je travaille en réanimation polyvalente à l'hôpital d'Annecy. Ce service est une réanimation polyvalente, médicale, chirurgicale et traumatologique. Le CH Annecy Genevois étant un gros CH périphérique à vocation départementale, cette réanimation est le recours logique pour de nombreuses spécialités. Depuis mon arrivée dans le service, l'activité a augmenté de 40%, la polyvalence s'est accentuée avec la mise en place de la neurochirurgie, de la chirurgie cardiaque, des dons d'organes en DDAC M2 et M3... et la garde de sénior sur place a dû être doublée. Avec 24 lits occupés à plus de 90% et une prochaine extension, l'enjeu est de concilier le maintien des compétences individuelles, la qualité du travail et la maîtrise des multiples risques professionnels, en premier lieu les risques psycho-sociaux

qualifier la situation actuelle des hôpitaux publics, quels seraient-ils ?

Délibérément sous financés.

Comment voyez-vous l'avenir du syndicalisme hospitalier, notamment face aux défis de la gestion des ressources humaines, des conditions de travail et de la réforme du système de santé ?

(...) Le défi c'est de porter un message enthousiasmant matérialisé par des propositions fortes qui regardent vers l'avenir. Aussi est-il nécessaire de ne pas céder au pessimisme ou à un « réalisme résigné ». Je ne sais pas si les gouvernants croient encore au service public hospitalier mais, finalement, peu importe. Nous, on y croit et on est bien plus légitime pour penser l'hôpital public de demain. La force de nos syndicalistes, c'est d'être sur le terrain auprès des malades et de savoir de quoi ils parlent.

Si vous deviez choisir trois mots pour

Mathieu BRIERE
NIMES



Je suis médecin anesthésiste-réanimateur au CHU de Nîmes depuis 2012. J'ai la chance d'exercer dans un service qui rencontrent probablement moins de problèmes qu'ailleurs notamment en terme d'effectifs. Cependant, c'est un équilibre précaire et des dysfonctionnements persistent. L'anesthésie-réanimation est une spécialité en crise.

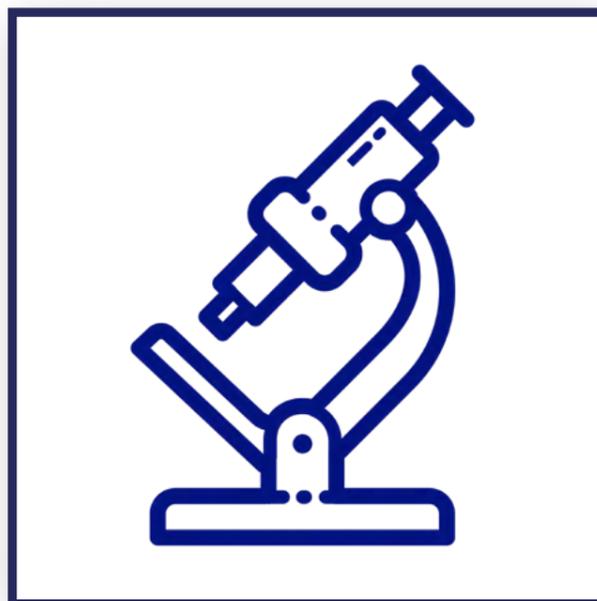
Quelles sont, selon vous, les principales batailles que l'APH doit mener dans les prochains mois ?

L'hôpital public est au bord d'un précipice : il est urgent de prendre des mesures rapides et fortes pour ne pas le voir sombrer. Certaines mesures pourraient être très rapidement mises en oeuvre et auraient un impact quasi immédiat pour les praticiens, les équipes, les établissements et donc les patients: la récupération des 4 ans d'ancienneté, la

revalorisation de la permanence des soins et du temps de travail additionnel, le juste décompte du temps de travail. D'autres mesures prendront malheureusement plus de temps : la parité homme femme, la lutte contre les violences et notamment les violences sexuelles et sexistes, la reconnaissance de la pénibilité et la réforme des gouvernances.

Qu'est-ce qui vous motive à continuer à vous investir dans la défense des professionnels de santé au sein d'APH ?

Si la situation est plus que préoccupante, il m'est impossible de me résoudre à baisser les bras. J'aime mon métier, j'en suis fier et je pense que notre système de soins public mérite qu'on le défende, qu'on le protège, qu'on le soigne, afin de garantir à tout le monde des soins de qualité, tout en permettant aux soignants d'avoir une qualité de vie adaptée.



CSN HU

PIERRE FLORI
ANNABELLE DUPONT
GUILLAUME GRZYCH
JULIA DINA

CSN PH

RAPHAËL BÉRENGER
SYLVIE CHASSEPOUX
ERIC GUIHENEUF
MARIE-HÉLÈNE TOURNOYS
DAVID GUÉNET
MYRIAM HORMIS
MICHAEL PERES
MATHILDE BOUC BOUCHER
ISABELLE SIGNOLET GAUBET
NICOLE DESBOIS NOGARD

CD PH

RAPHAËL BÉRENGER
SYLVIE CHASSEPOUX
ERIC GUIHENEUF
MARIE-HÉLÈNE TOURNOYS
DAVID GUÉNET
MYRIAM HORMIS
MATHIEU KUENTZ
MATHILDE BOUC BOUCHER
ISABELLE SIGNOLET GAUBET
NICOLE DESBOIS NOGARD

PAROLES D'ÉLUS...

Raphael BERENGER
FALAISE



J'ai 41 ans, praticien hospitalier au laboratoire de biologie médicale de Falaise (Calvados), également Président de CME du Centre Hospitalier de Falaise depuis 2020, membre du bureau du Syndicat National des Biologistes Hospitaliers depuis plus de 10 ans.

La biologie médicale est en pleine mutation depuis quelques années, avec des réorganisations en cours au sein de l'hôpital public, notamment via la mise en place des GHT.

Si vous deviez choisir trois mots pour qualifier la situation actuelle des hôpitaux publics, quels seraient-ils ?

Situation préoccupante :

- Attractivité médicale
- Déficit chronique
- Gouvernance trop administrative

Qu'est-ce qui vous a incité à rejoindre les listes Ensemble avec APH pour les élections professionnelles de 2024 ?

J'apprécie la vision constructive portée par APH. Être dans l'opposition constante n'est pas pour moi faire preuve de responsabilité. Un des éléments porteur a été la position d'APH dans la défense de la prise en compte de l'ancienneté des Praticiens Hospitaliers. Au delà du slogan porteur " Rendez-nous nos 4 ans ", les propositions écrites faites aux pouvoirs publics sont la preuve de l'engagement constructif et responsable d'APH.

Quelles sont, selon vous, les principales batailles qu'APH doit mener dans les prochains mois ? Quels enjeux sont prioritaires dans votre quotidien ?

Il me semble indispensable d'obtenir gain de cause pour l'ancienneté des PH, mais également d'aller vers la revalorisation des astreintes. Les précédentes promesses n'ont jamais été suivis des faits.

Enfin, même si c'est moins directement lié à mon quotidien, il faudra nous atteler à redonner envie aux jeunes de s'intégrer dans le corps des PH, qu'il s'agisse des internes ou des PAHDUE. L'attractivité de nos carrières hospitalières représente les fondations de l'hôpital de demain.

En quoi pensez-vous que votre expérience et votre point de vue vont enrichir l'action d'APH ? Quelles actions ou changements souhaiteriez-vous porter au sein de l'intersyndicale ?

Nul n'est indispensable ou irremplaçable, ce qui compte c'est le collectif, la pluralité que nous représentons. Un des tournants pris par l'intersyndicale, notamment à l'occasion de ces élections, est la politique de communication envers les PH, par exemple, via les réseaux sociaux. Faire, c'est bien. Mais faire et le faire savoir, c'est encore mieux !

Comment voyez-vous l'avenir du syndicalisme hospitalier, notamment face aux défis de la gestion des ressources humaines, des conditions de travail et de la réforme du système de santé ?

Qui mieux que les professionnels de terrain, exerçant dans nos hôpitaux, pour porter notre vision ? Devant les défis qui nous attendent (attractivité, conditions de travail, réforme du système de santé) il est indispensable que le syndicalisme hospitalier, ancré sur le terrain, puisse apporter sa pierre à l'édifice.

Quelles sont vos attentes vis-à-vis de votre propre engagement syndical ? Qu'est-ce qui vous motive à continuer à vous investir dans la défense des professionnels de santé au sein d'APH ?

En devenant PH, nous avons fait un choix. Le choix de l'hôpital public. Il existait à ce moment d'autres choix, tout aussi respectables, mais pourtant, c'est bien vers l'hôpital public que nous nous sommes tournés. Ce qui me motive, et qui devrait tous nous motiver, c'est de défendre le corps des Praticiens Hospitaliers afin que nous continuions d'être fier de ce choix, et qu'aucun de nous ne le regrette.

citation



CSN HU

ANNE-SOPHIE BATS
PHILIPPE LIVERNEAUX
FRANCK ACCADBLED
FRÉDÉRIC DUBRANA

CSN PH

HUBERT PARMENTIER
NATHALIE BOURNETON
EMMANUEL GARRON
PASCAL DE BIÈVRE
MARIO RUBEN SANGUINA
JUSTIN MOUGIN

CD PH

PASCAL DE BIÈVRE
EMMANUEL GARRON
PHILIPPE LEBAUD
CLAIRE CECCALDI-DUCATEZ
JUSTINE MOUGIN
AXEL GILBERT

PAROLES D'ÉLUS...

Nathalie BOURNETON
POITIERS



Actuellement PH en gynécologie-obstétrique avec une activité de sénologie au CHU de Poitiers. La gynécologie-obstétrique est une belle spécialité à défendre dans un contexte démographique défavorable impliquant de nombreuses difficultés de fonctionnement voire des fermetures de services.

comme dans des CHU et malheureusement d'appréhender leurs difficultés respectives. L'intersyndicale réunissant des membres de toutes ces structures devrait permettre une meilleure union entre les équipes des différentes structures.

Si vous deviez choisir trois mots pour qualifier la situation actuelle des hôpitaux publics, quels seraient-ils ?

Equipes
En crise
Solidarité

Comment voyez-vous l'avenir du syndicalisme hospitalier, notamment face aux défis de la gestion des ressources humaines, des conditions de travail et de la réforme du système de santé ?

Une réforme du système de santé va forcément impacter notre qualité de vie au travail, le rôle du syndicalisme hospitalier va justement être de défendre les conditions de travail au sein des hôpitaux publics malgré les difficultés en terme de ressources, humaines ou matérielles tout en défendant le système de santé.

En quoi pensez-vous que votre expérience et votre point de vue vont enrichir l'action d'APH ?

Attachée au service public, j'ai eu la chance d'exercer dans des hôpitaux périphériques

Hubert PARMENTIER
VIENNE



Je suis chirurgien viscéral et digestif. Je travaille à l'hôpital de Vienne (Isère). Nous assurons une ligne d'astreinte à 2.5 ETP de praticiens actuellement et la présence chirurgicale d'un senior dans le service tous les dimanche matin. Les astreintes et les week-ends de présence à l'hôpital sont donc nombreux. Nous sommes en attente du recrutement d'un nouveau collègue pour nous aider.

ou collective) et pour la défense de l'hôpital public.

Qu'est-ce qui vous a incité à rejoindre les listes Ensemble avec APH pour les élections professionnelles de 2024 ?

Je me suis engagé dans le syndicalisme suite à une mauvaise expérience professionnelle il y a quelques années. Suite à cette mauvaise expérience, j'ai réussi à rebondir dans un autre hôpital. J'y ai rencontré le Dr Jean Marie LELEU qui m'a fait connaître le syndicat dont il est toujours le président. J'ai découvert un très bon esprit au sein d'APH, et des valeurs pour la défense des collègues (qu'elle soit individuelle

Quelles actions ou changements souhaiteriez-vous porter au sein de l'intersyndicale ?

Nous ne sommes pas nombreux comme chirurgiens au sein d'APH mais il est essentiel que nous y soyons représentés. Je lance un appel aux collègues pour qu'ils nous rejoignent. Mon syndicat actuel est le SPHP.

Qu'est-ce qui vous motive à continuer à vous investir dans la défense des professionnels de santé au sein d'APH ?

Mon engagement syndical est une richesse pour moi. C'est grâce à cet engagement que j'ai pu rencontrer d'autres professionnels - médecins ou non - au sein des commissions auxquelles je suis amené à participer au niveau régional ou au niveau national. Et puis APH c'est ma famille et c'est toujours un plaisir de s'y retrouver !



CSN HU

JEANNOT SCHMIDT
MARIE-ASTRID PIQUET
FRANÇOIS DUCRAY
VALÉRIE DEVAUCHELLE

CSN PH

ANNE GERVAIS
WILLIAM SAMMUT
MAGALI GUICHARDON
ARNAUD PATENOTTE
JEANNE BARICHEFF
SÉBASTIEN ABAD
DANIÈLE VASCHALDE
DALILA SER

CD PH

ANNE DAVID-BRÉARD
JEAN-FRANÇOIS CIBIEN
STÉPHANIE FAUGARET
ANOUAR BEN HELLAL
BÉNÉDICTE BOURHIS
ARNAUD PATENOTTE
MARC NOIZET
JULIEN GROUILLE

PAROLES D'ÉLUS...

Stéphanie FAUGARET
PONTIVY



Praticien hospitalier temps plein au Centre Hospitalier Centre Bretagne à Pontivy dans le service d'imagerie médicale en tant qu'angiologue médecin vasculaire et médecin référent du secteur sanitaire 8 Bretagne avec une unité Plaie et Cicatrisation, médecin spécialiste répondant à toutes les problématiques de médecines vasculaires aussi bien médicales qu'exploratoires à orientation préférentiellement artérielle et de la prise en charge des plaies chroniques sur un bassin médical de spécialistes en raréfaction et sur une population vieillissante, dans deux unités orientées dans le réseau ville-hôpital avec un axe majeur de l'externalisation des prises en charge.

Je peux apporter mon expérience médicale et extra médicale, ma persévérance et ma détermination.

Comment voyez-vous l'avenir du syndicalisme hospitalier, notamment face aux défis de la gestion des ressources humaines, des conditions de travail et de la réforme du système de santé ?

Renforcer voire développer une autre image du syndicalisme, valoriser la communication de son travail au sein de chaque structure, plus de présence sur le terrain, renforcer le maillage territorial et moderniser et améliorer la notoriété de l'intersyndicale.

Si vous deviez choisir trois mots pour qualifier la situation actuelle des hôpitaux publics, quels seraient-ils ?

Deshumanisation des soignants et des malades. Banalisation et vulgarisation des spécialités. Précarité des compétences médicales.

Quelles sont vos attentes vis-à-vis de votre propre engagement syndical ? Qu'est-ce qui vous motive à continuer à vous investir dans la défense des professionnels de santé au sein d'APH ?

Qu'est-ce qui vous a incité à rejoindre les listes Ensemble avec APH pour les élections professionnelles de 2024 ?

C'est le renouvellement d'une première expérience enrichissante de participation au sein du Conseil de Discipline du CNG avec la sensation d'accomplissement et de soutien auprès des PH.

Il s'agit aussi d'une expérience débutée dans les suites d'une demande d'intégrer les listes pour renforcer les effectifs lors d'élection alors que je n'étais pas syndiquée.

Une foi et une culture du service public intangible, un espace de développement personnel enrichissant ainsi que la moralité et le respect de la confrérie et de la déontologie médicale.

Quelles sont, selon vous, les principales batailles qu'APH doit mener dans les prochains mois ? Quels enjeux sont prioritaires dans votre quotidien ?

Le respect des valeurs d'humanité, de cohérence gestionnaire, de respect professionnel, de valorisation professionnelle et de protection des soignants et des malades.

“
JE SUIS UN GRAND UTOPISTE.
JE PENSE QUE SI CHACUN S'ENGAGE
ET SURTOUT Y CROIT,
LES CHOSES PEUVENT BOUGER.
L'ENJEU EST LE BIEN COMMUN,
LA SANTÉ DE TOUTES ET TOUS,
PARTOUT ET DE FAÇON ÉGALITAIRE.

DR MATTHIEU DEBARRE

En quoi pensez-vous que votre expérience et votre point de vue vont enrichir l'action d'APH ? Quelles actions ou changements souhaiteriez-vous porter au sein de l'intersyndicale ?






CSN HU

PAS DE LISTE DÉPOSÉE



CSN PH

ERIC BRANGER
FLORENCE COMPAGNON



CD PH

ERIC BRANGER
FLORENCE COMPAGNON

PAROLES D'ÉLUS...

citation

Eric BRANGER
PLOERMEL



Praticien Hospitalier en pharmacie hospitalière temps plein à l'hôpital Alphonse Guerin dans le Morbihan depuis 24 ans. Ancien PCME et chef de service, mes missions sont les activités classiques : pharmacie clinique, gestion, traçabilités, conseils de la PUI.

Qu'est-ce qui vous a incité à rejoindre les listes Ensemble avec APH pour les élections professionnelles de 2024 ?

Au SPHP depuis 2006 au côté de Jacques TREVIDIC, je n'ai depuis lors jamais cessé de m'intéresser à la vie syndicale, tout d'abord au sein de la CPH puis d'APH maintenant. Je mesure les avancées gagnées par APH et j'ai souhaité poursuivre dans cette voie même si

les difficultés sont nombreuses. **Quelles sont, selon vous, les principales batailles qu'APH doit mener dans les prochains mois ?**

L'attribution de quatre ans d'ancienneté à tous les praticiens nommés avant octobre 2020 et la revalorisation substantielle de la permanence des soins.

Comment voyez-vous l'avenir du syndicalisme hospitalier, notamment face aux défis de la gestion des ressources humaines, des conditions de travail et de la réforme du système de santé ?

Nous avons des combats à mener, il ne faut pas baisser les bras et être force de propositions. Nos revendications sont justes.

Florence COMPAGNON
CARVIN



PH Temps partiel 60% depuis 35 ans, anciennement chef de service, mon activité de pharmacien adjoint actuelle est partagée entre des missions de pharmacien clinicien concernant les patients du site de Carvin, des missions transversales en tant que membre de la CME, représentante des PH au sein du CS, présidente de la commission EPP-DPC, la Coordination d'un segment d'achat au sein du groupement des Hauts de France.

Si vous deviez choisir trois mots pour qualifier la situation actuelle des hôpitaux publics, quels seraient-ils ?

Moribonde, Kafkaïenne, brutale.

Qu'est-ce qui vous a incité à rejoindre les listes Ensemble avec APH pour les élections professionnelles de 2024 ?

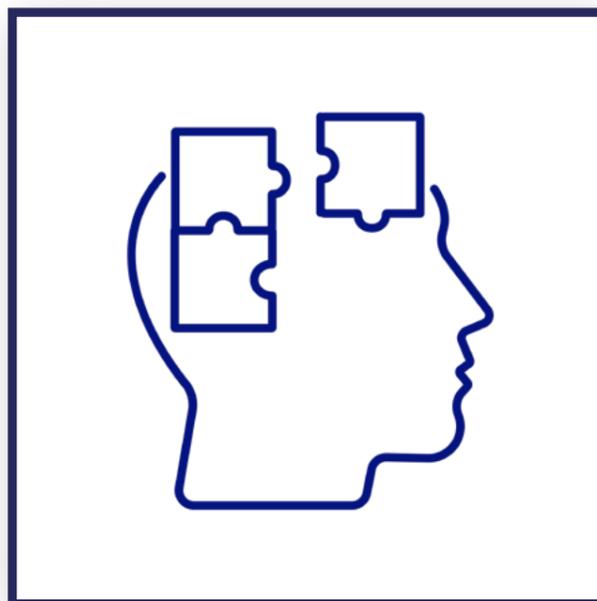
Nous défendons les équipes de proximité et leur maintien avec des effectifs calibrés

pour conserver le lien humain nécessaire à un service rendu ciselé au plus près des préoccupations des équipes médicales et soignantes

Ne bradons pas notre DES, il sera notre étendard pour la reconnaissance de tous. Nous soutenons la haute valeur ajoutée technique et intellectuelle du pharmacien dans le choix de l'ensemble du périmètre du monopole pharmaceutique. Conservons notre rôle d'experts, et n'acceptons pas d'être de simples exécutants sous tutelle.

Qu'est-ce qui vous motive à continuer à vous investir dans la défense des professionnels de santé au sein d'APH ?

Tout seul on va plus vite, ensemble on va plus loin. Notre force est décuplée et le partage réconfortant. Plus seul sur la brèche



CSN HU
PAS DE LISTE DÉPOSÉE

CSN PH

JEAN-PIERRE SALVARELLI
STÉPHANE HENRIETTE
CHARLES-OLIVIER PONS
BLANDINE BARUT
PAUL JEAN-FRANÇOIS
ANNE-SOPHIE PÉRNEL

CD PH

MARIE-JOSÉ CORTÈS
SOAZIC PEDEN
DELPHINE GLACHANT
PASCAL FAVRÉ
YASMINA DEJEAN-MAZOUNI
FRANÇOIS LARUELLE

PAROLES D'ÉLUS...

Soizic PEDEN
BREST



Je suis pédopsychiatre (...) à Brest, en CHU, suis responsable d'un HDJ pour petits enfants à l'hôpital de Bohars. J'ai aussi une activité de consultation, et je réponds à des missions d'expertise demandées par les magistrats... S'y ajoute mon activité syndicale ! Les spécificités et les enjeux dans ma discipline sont multiples. C'est une discipline très riche sur le plan clinique, bien sûr médicale mais aussi au carrefour de nombreuses disciplines. Mais c'est aussi une discipline tellement pauvre sur le plan des moyens et de la reconnaissance ! Nous connaissons de grosses problématiques (accès aux soins, liste d'attente, démographie médicale en berne (...)). Les aspects médicolégaux, les aspects éthiques, la question du respect des droits et des libertés, de la confrontation à la violence, à la folie, à la déficience, à la chronicité, à la stigmatisation nécessitent réflexion et échanges entre collègues, et pour répondre au mieux au quotidien, et pour faire reconnaître l'importance de notre travail, pour nos patients et pour la société...

perte des 4 ans pour les PH nommés avant 2020, la reconnaissance du temps de travail, la valorisation de la permanence des soins, le soutien des praticiens. Les sujets sont nombreux, j'attends un dialogue social de qualité : fermeté, solidité et respect réciproque. Au quotidien, je cherche à articuler travail clinique, enjeux d'organisation, travail syndical au niveau local, régional et national...

Quelles actions ou changements souhaiteriez-vous porter au sein de l'intersyndicale ?

J'apporte une expérience et un point de vue parmi d'autres ; en faisant collectif, nous sommes plus forts pour affirmer nos choix et nos attentes. Je pense nécessaire de renforcer le travail au niveau local, dans les établissements et les régions, que nous soyons mieux identifiés, que l'intérêt de notre travail soit mieux perçu.

Comment voyez-vous l'avenir du syndicalisme hospitalier, notamment face aux défis de la gestion des ressources humaines, des conditions de travail et de la réforme du système de santé ?

Comme à l'hôpital, nous devons nous renouveler, pouvoir transmettre nos savoirs faire, nos compétences et nos valeurs, construire le syndicat de demain en associant jeunes et moins jeunes générations. C'est incertain, difficile et ambitieux, parce que la démographie médicale, parce que le culte de l'individualisme et du libéralisme... mais c'est indispensable, et au fond, gratifiant de s'engager pour un meilleur futur.

Qu'est-ce qui vous motive à continuer à vous investir dans la défense des professionnels de santé au sein d'APH ?

Trouver un équilibre vie personnelle/vie professionnelle et vie syndicale, c'est à la fois un challenge et du bonheur de pouvoir mettre en accord sa vie avec ses valeurs, avec le plaisir de participer à quelque chose de beaucoup plus grand que soi, que je pense utile à tous...

Si vous deviez choisir trois mots pour qualifier la situation actuelle des hôpitaux publics, quels seraient-ils ?

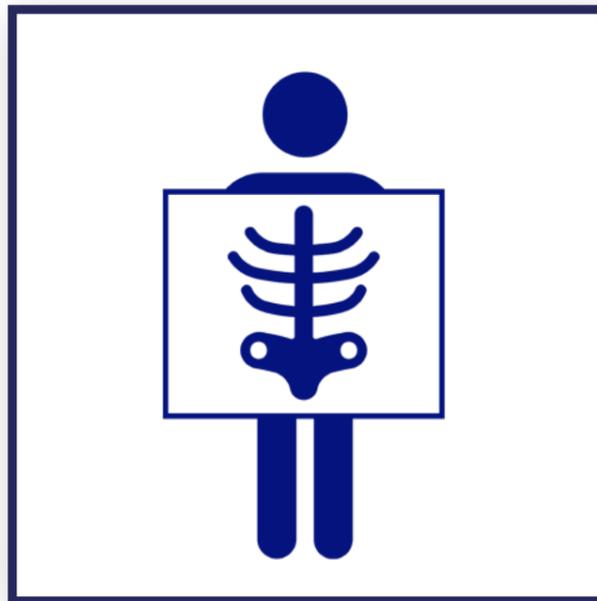
Façade, abandon, rustines.

Qu'est-ce qui vous a incité à rejoindre les listes Ensemble avec APH pour les élections professionnelles de 2024 ?

Je suis syndiquée depuis mon entrée dans la carrière de PH. J'étais déjà candidate en 2019, en position non éligible, mais ce que j'ai vu depuis au sein du SPH, d'APH, et de l'hôpital et de la société m'a confortée : le syndicalisme est une ressource, l'énergie déployée et le travail syndical peut payer et nous avons besoin, en tant que praticiens, de ce collectif qui peut nous réunir et faire tiers dans nos échanges avec nos interlocuteurs, donner du poids à notre parole.

Quelles sont, selon vous, les principales batailles que l'APH doit mener dans les prochains mois ?

APH doit poursuivre le combat autour de la



CSN HU

CYRILLE BLONDET
MAXIME RONOT



CSN PH

PAS DE LISTE DÉPOSÉE



CD PH

PAS DE LISTE DÉPOSÉE

PAROLES D'ÉLUS...

Cyrille BLONDET
MCU-PH STRASBOURG



MCU-PH en biophysique, j'exerce la médecine nucléaire aux Hôpitaux Universitaires de Strasbourg. Cette spécialité est en plein essor, tant sur les activités diagnostiques que thérapeutiques, avec notamment le développement de la théranostique en oncologie.

Si vous deviez choisir trois mots pour qualifier la situation actuelle des hôpitaux publics, quels seraient-ils ?

Gâchis de compétences...

Qu'est-ce qui vous a incité à rejoindre les listes Ensemble avec APH pour les élections professionnelles de 2024 et

L'union H-HU constitue le point fort de la défense des statuts médicaux publics proposée par APH !

Quelles sont, selon vous, les principales batailles que l'APH doit mener dans les prochains mois ? Quels enjeux sont prioritaires dans votre quotidien ?

Bâtir une attractivité H et HU qui réponde à la fois aux enjeux de Santé Publique et aux

aspirations des jeunes confrères.

Quelles actions souhaiteriez-vous porter au sein de l'intersyndicale ?

Structurer la branche HU au sein d'APH, afin d'engager efficacement le travail syndical.

Comment voyez-vous l'avenir du syndicalisme hospitalier, notamment face aux défis de la gestion des ressources humaines, des conditions de travail et de la réforme du système de santé ?

Le syndicalisme hospitalier est un outil essentiel pour une action efficace auprès des tutelles, à savoir relayer haut et fort les revendications !

Qu'est-ce qui vous motive à continuer à vous investir dans la défense des professionnels de santé au sein d'APH ?

Aujourd'hui, la population française est à l'écoute des revendications matérielles, humaines et sociales des personnels médicaux et paramédicaux. C'est le moment d'agir !

VISUEL COMPTES APH
RS AVEC LIENS

citation